



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

COMPTE-RENDU LIBRE REUNION CSEC DU 12-10-2023

Heure : 13h00 présentiel

Ordre du jour

En préambule le secrétaire du CSEC demande le report du point 4 de l'ordre du jour qui concerne le déploiement de l'astreinte informatique.

Le CSEC indique que ce point ne peut pas être abordé alors que l'entreprise est en pleine réorganisation.

Le déploiement de cette nouvelle astreinte étant forcément lié à la nouvelle organisation qui va nous être présentée ce jour.

La direction accepte de reporter ce point de l'ordre du jour.

CFE-CGC demande à ce que les documents du projet d'astreinte soit mis au goût du jour avec la nouvelle organisation et ne comporte plus de référence à celle d'aujourd'hui enfin que le document soit en phase avec de la nouvelle organisation.

FO demande si le projet évoluera avec la nouvelle organisation

La direction répond qu'il y aura une autre session concernant ce sujet afin que le CSEC puisse rendre un avis.

Approbation du PV du CSEC du 22/09

Moyennant un ajout demandé par Jérôme puis le compte-rendu est adopté à l'unanimité

Réorganisation

Des infos qui sont données au CSE sont classées confidentielles et pour certaines d'entre elles très confidentielles

La direction fait un rappel de l'organisation actuelle

Expert de la performance des services d'eau, SAUR opère sur trois fronts : fournir l'eau potable, traiter les eaux usées, et développer les infrastructures de gestion de l'eau.

L'organisation est ainsi construite autour de trois grands pôles opérationnels :

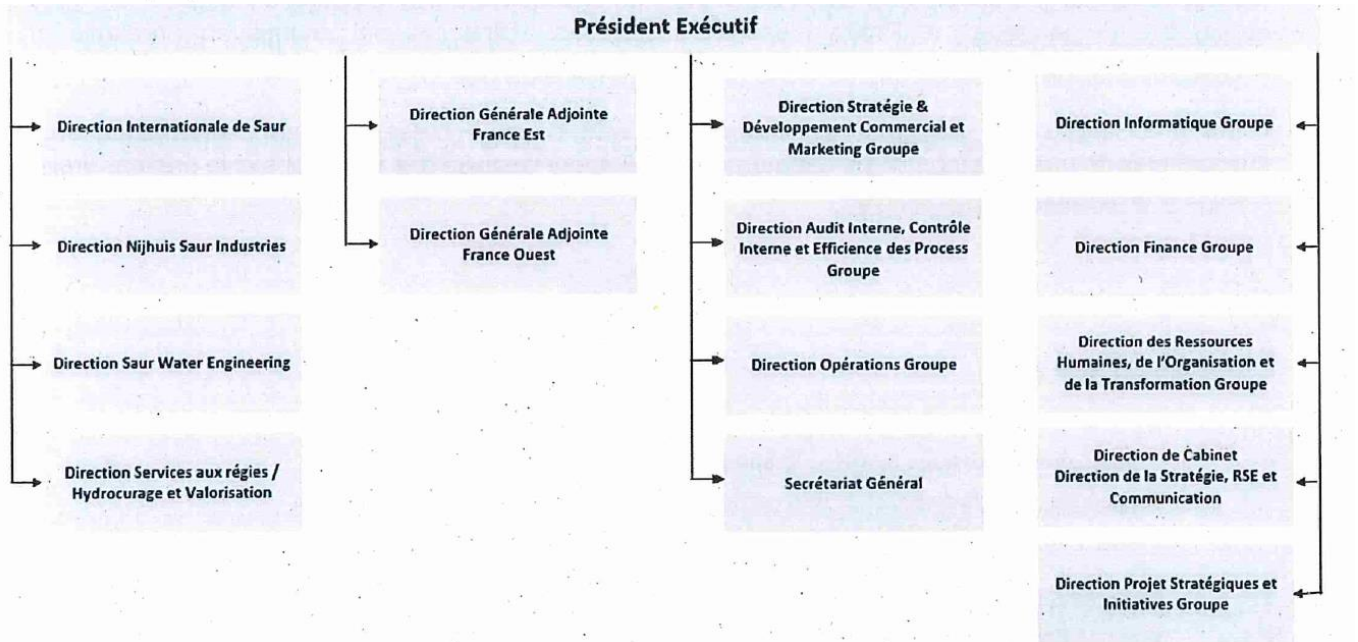
- Services de l'Eau (« Water Services »)
- Ingénierie de l'Eau (« Water Engineering »)
- Eaux Industrielles (« Industrial Water Solutions »)

Ces pôles opérationnels s'appuient sur l'expertise et le savoir-faire de Directions transverses.



Le + syndical

**SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES**
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES



Puis la direction ajoute un rappel des objectifs du projet de réorganisation d'avril 2021

1.1 Rappel des objectifs du projet de Réorganisation d'Avril 2021 (« Transf'Organisation »)

Le Projet de réorganisation présenté au CSEC le 26 novembre 2020 accélérant et enrichissant celle débutée au cours de l'année 2020, visait trois objectifs principaux :

- Le Développement (avec des objectifs ambitieux sur les activités traditionnelles de DSP et les nouveaux métiers) ;
- La Performance (avec des objectifs liés à la sécurité des équipes, à la qualité de service et à la compétitivité des coûts) ;
- L'Engagement des équipes.

Cette réorganisation avec pour objectif la croissance en s'appuyant sur une montée en qualité du service client, sur un accroissement de la compétitivité du développement et de l'engagement des collaborateurs.



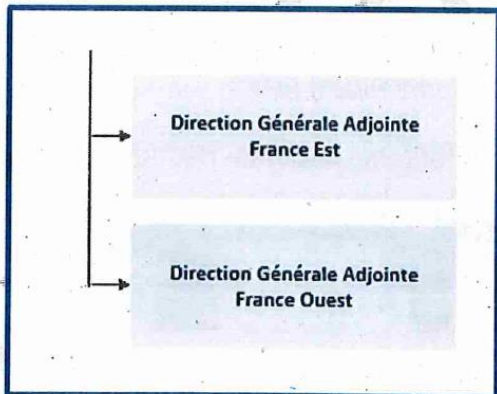
Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

SAUR décidé alors de :

- Renforcer l'emprise locale, en mettant à la disposition des équipes terrain les moyens et les leviers pour délivrer pleinement leurs missions d'exploitation et de développement des travaux ;
- Adapter certaines filières clés en national, pour soutenir la performance des équipes terrain à travers :
 - o Le développement d'une forte culture du service client interne ;
 - o La définition de standards nationaux ;
 - o L'atteinte d'une taille critique suffisante pour assurer un soutien en continu des opérationnels.
- Construire, déployer et faire vivre au quotidien une stratégie transverse Groupe pour solidifier l'esprit collectif à travers le Groupe.

La direction fait ensuite un focus R sur l'exploitation de EAU France aujourd'hui dans le cadre de la réorganisation précédente



le constat avait été alors fait qu'il nous fallait nous adapter aux évolutions du marché et notamment aux impacts de la loi NOTRE

Le projet « Transf'Organisation » prévoyait ainsi un redécoupage territorial de l'organisation de l'Exploitation, comme suit :

- 2 Directions Générales Adjointes (« DGA Est » et « DGA Ouest ») ;
- 11 Directions Régionales (« DR ») ;
- 22 périmètres d'exploitation (« DEX »).

Pendant la vie de cette organisation 2DR, Atlantique et Limousin, ont été regroupés, en janvier 2022 une DR LOIRET PILAT a été créé —en avril 2022

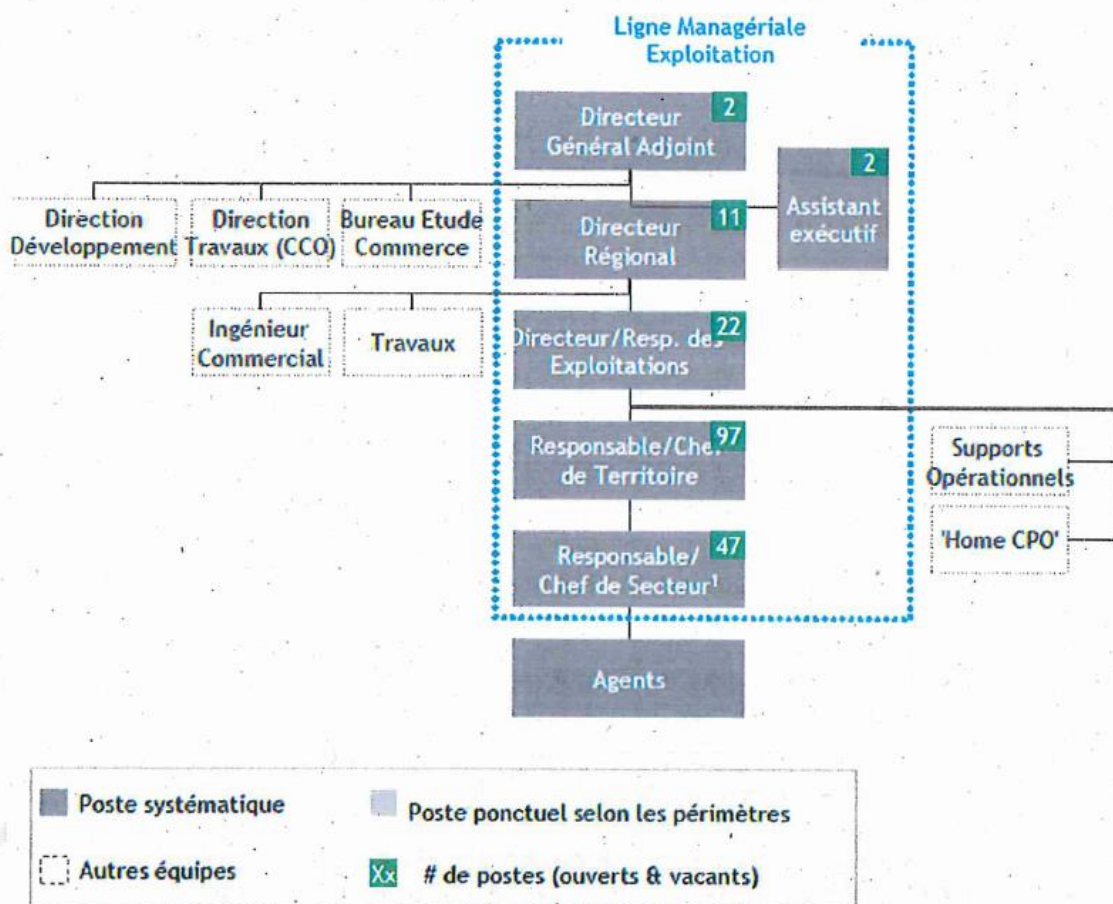
Actuellement, la France métropolitaine est ainsi découpée en 2 DGA, 11 DR et 22 DEX.



Le + syndical

**SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITES CONNEXES**
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

La ligne managériale Exploitation de chaque DR est uniforme depuis Avril 2021 (« Transf'Organisation ») : 1 Directeur Régional rattaché au Directeur Général Adjoint, 1 ou des Directeur(s)/Responsable(s) des Exploitations, des Responsables/Chefs de Territoire, des Responsables/Chefs de secteur (qui encadrent les Agents).



Des chiffres d'affaires des différentes DR sont très disparates ils varient de 1 à 9

Après ce constat la direction présente le projet d'évolution de l'organisation qui est prévu pour le tout début de l'année 2024

Les objectifs sont toujours d'accroître le développement, la performance, la rentabilité et l'engagement des équipes et ce dans une période inflationniste complexe.

Dans ce contexte, le but est d'augmenter la lisibilité de notre organisation et de l'adapter aux enjeux actuels tout en s'appuyant sur ce qui a été réalisé avec l'organisation précédente.

La nouvelle organisation serait constituée de 3 grands pôles : l'eau, l'ingénierie, l'eau industriel.

Une direction Eau France serait créée



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Le but de la nouvelle organisation est de rendre les DR plus robustes en leur faisant atteindre une taille financière critique et qu'elles soient homogène en termes de chiffre d'affaires.
Elle serait ainsi dotée de moyens pour l'exploitation, les opérations et le commerce plus conséquent au sein d'une même DR.

SAUR passerait donc de 11 DR à 5 sans toutefois modifier les périmètres des DEX actuels
L'organisation terrain resterait donc stable
Nous serions face à de simples regroupements géographiques des DR actuelles sans modification de leur découpage

Les 5 DR seraient placées sous un directeur Eau France qui chapeauterait
L'exploitation / les opérations
L'expertise
Le bureau d'études
Le commerce
La relation client, facturation, encaissement

Les travaux liés au DSP resteraient intégrés dans le périmètre direction Eau France hormis les gros travaux qui basculeraient sur la direction opérationnelle groupe. Cela leur permettrait d'avoir accès aux méthodes propres aux sites industriels

La direction opérationnelle groupe évoluerait légèrement par la fusion des directions actuelles qualité et satisfaction client, qui sont 2 directions avec des objectifs proches tant à l'externe qu'à l'interne

L'Entreprise souhaite placer le développement durable au cœur de sa stratégie quoi se faire elle crée direction stratégie développement durable communication service marketing et New business
Développement Group.
Le but est d'accroître l'engagement vers le développement durable et notamment de réduire les émissions de CO2. Et d'être en phase avec les indicateurs liés au refinancement de l'entreprise.
Cette direction aurait sous un même directeur

La stratégie regroupant l'innovation digitale et la direction projet stratégique, La direction développement durable, La direction marketing, La direction business Development et performance de la direction service (service aux régions et hydro curage)

Les dom-tom seraient rattachés à l'international

Incidence sociale du projet

Il y aura un impact uniquement sur les salariés au plus haut niveau qui sont concernés par le regroupement des régions

Pas d'incidence pour les effectifs des fonctions transverses et support

Les autres évolutions consistent simplement à des changements de rattachement hiérarchique

Les découpages des CSE resteront tel que celui défini lors des élections du 14 mars 2023 car les DEX ne sont pas modifiées

Le calendrier pressenti et le suivant
7 novembre questions réponses
14 novembre remise d'avis



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

FO pourquoi notre président est-il pas présent pour exposer la réorganisation de l'entreprise
DIRECTION il regrette mais il est occupé ailleurs sur des sujets d'importances

FO nous ne voyons pas l'intérêt de cette réorganisation
DIRECTION elle permet une rationalisation de l'entreprise en donnant plus d'autonomie aux DR et de plus elle touche peu de personnes

FO nous sommes surpris d'apprendre que cette réorganisation serait un projet qui aurait moins de 3 mois

DIRECTION c'est pourtant le cas. Ce projet n'a démarré qu'après les vacances

Le but est d'avoir des régions de taille importante et similaires et qui fonctionnent toutes de la même façon

FO en son temps on nous a expliqué qu'il fallait supprimer les "baronnies" et aujourd'hui le projet donne l'impression de retourner dans ce mode de fonctionnement

DIRECTION ça ne sera pas le cas les régions seront homogènes et fonctionneront avec les mêmes règles

Représentant Bretagne regrette également l'absence du président

S'il y avait de nouvelles élections Est-ce à dire qu'il n'y aurait qu'un seul DS par région.

DIRECTION il faut dissocier les instances et l'organisation les collaborateurs sont toujours rattachés à un lieu d'embauche le périmètre des élections reste inchangé.

CFE- CGC le nouveau DR sur les régions regroupées assistera-t-il à tous les CSEE

DIRECTION la chose reste à définir. De plus il semble pertinent de faire venir les intervenants les plus à même de répondre aux questions du CSEE y compris dans le fonctionnement actuel.

CFE- CGC les propos de la direction semblent se contredire. On nous parle à la fois de région plus robuste et dotée de plus de moyens, puis la direction argumente qu'à part les personnes à la tête des régions rien ne changera. Nous posons donc la question plus de moyens ou pas plus de moyens ?

DIRECTION votre question est bien "tordue". Les nouvelles régions disposeront des mêmes moyens que les anciennes mais pourront les rationaliser du fait de leur taille plus importante, ce qui devrait accroître leur efficacité et leur flexibilité en les regroupant dans une même entité.

CFE- CGC il serait souhaitable que le projet qui nous sera exposé expose la nouvelle organisation versus l'ancienne en nous expliquant la nature des gains attendus. Direction prend note.

CSEC demande que R le cadre de l'uniformisation prenant en compte seule du temps de travail et de la gestion de la flexibilité des horaires

Les postes d'assistantes de DR seront-ils impactés par la réorganisation ?

DIRECTION il n'y a pas de raison il y aura toujours autant de travail et un directeur de région regroupées aura besoin de plusieurs assistantes

FO quid des BE

DIRECTION l'entreprise cherche à faire venir des ingénieurs, les fidéliser et leur permettre d'avoir le temps de s'acclimater avant d'être sollicité sur de grosses affaires.

Le télétravail peut participer à cette attractivité.

La mutualisation des BE permettra de répartir la charge de travail à plus grande échelle suivant le plan de charge des différentes zones géographiques.



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Cela pourra également permettre aux ingénieurs qui le souhaitent de participer à des grosses affaires qui ne sont pas sur leur BE actuels.

CSEC rattachement de l'expertise.

DIRECTION Expertise nationale est rattachée à SILHAM
Expertise régionale sera rattaché à la région.

CSEC et la clientèle.

DIRECTION un DR pourra avoir deux direction clientèle.

De plus l'harmonisation cible est bien plus que sur deux régions actuelles regroupés, elle concerne la France entière.

SECRETAIRE CHSCT que devienne les DR en poste actuellement

DIRECTION il n'est pas possible de répondre sur ce point et cela ne doit pas influencer la décision du CSEC qui se prononce sur l'organisation pas sur le devenir des personnes.

CSEC est inquiet suite à la réunion FEEL qui n'est pas rassurante. Nous sortons d'une restructuration et il est déjà question d'en faire une autre. Quid des NAO et des autres sujets financiers.

FO impact sur l'emploi

DIRECTION pas d'impact en dehors des directeurs

CSEC y aura-t-il des mobilités ou des modification de postes ?

DIRECTION Non. Seuls les futurs recrutements seront réalisés aux endroits adéquats.
Pas de modification de poste seulement des rattachements hiérarchiques.

B MICHEL le projet peut il connaître des évolutions ?

DIRECTION C'est toujours possible si les propositions sont pertinentes.

CSEC le nouveau directeur Eau France aura-t-il un directeur RH / finance / juridique

DIRECTION Non il aura un interlocuteur privilégié mais la DRH reste au service RH idem pour les autres services.

CSEC ne comprend pas la synergie entre le marketing et l'hydrocurage

DIRECTION les deux business ont des objectifs en développement durable.

CSEC fonctionnement de CSEE par exemple pour le bilan social.

DIRECTION Nous calerons ces points sur la nouvelle organisation mais la tâche sera complexe.

POINT AJOUTÉ par la direction BAROMETRE PEAKTON.

La consultation aura lieu du 15 Novembre au 8 Décembre.

Ensuite la restitution sera faite au CSEC pour analyse et plan d'action.

Stephanie GUTH annonce son départ l'entreprise.